

Astrida, le 10 Octobre 1951.-

RESIDENCE DU RWANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 2637 /M.O.I.

Objet:

Demande fiches travailleurs.-

ASTRIDA



1992

Monsieur le Médecin,

Suite à votre demande de fiches de travailleurs, j'ai l'honneur de vous demander pour autant que possible de lier vos travailleurs par contrat. Vous n'ignorez pas que le Gouvernement pousse à cette forme de travail afin d'éviter le gaspillage de main d'oeuvre et un rendement accru.

Pour l'Administrateur de Territoire,
L'Administrateur Territorial Assistant
A. DELVAULX,

Monsieur le Médecin
Directeur du Laboratoire
Médical

à

ASTRIDA.